



RECU EN PREFECTURE

Le 16 novembre 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20201105-D00623210-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 05 novembre 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 octobre 2020, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (arrivé à la question n° 11), M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Étaient présents en visio-conférence (avec possibilité de procuration de vote) : M. Guillaume BAILLY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Sadia GHARET, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : M. Damien HUGUET

Étaient absents : Mme Elise AEBISCHER, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Jean-Hugues ROUX

Procurations de vote : Mme Elise AEBISCHER à Mme Anne BENEDETTO, M. Guillaume BAILLY à M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 11), Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Damien HUGUET, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR, M. Sébastien COUDRY à M. Nicolas BODIN, M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI, M. Cyril DEVESA à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Marie ETEVENARD à M. Anthony POULIN, Mme Lorine GAGLIOLO à M. Aurélien LAROPPE, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Pierre-Charles HENRY à Maxime PIGNARD (jusqu'à la question n° 10), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Benoît CYPRIANI, Mme Myriam LEMERCIER à M. Ludovic FAGAUT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Laurence MULOT, Mme Agnès MARTIN à Mme Karima ROCHDI, Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Claudine CAULET, M. Thierry PETAMENT à Mme Marie LAMBERT, Mme Françoise PRESSE à M. François BOUSSO, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à Mme Carine MICHEL, M. Nathan SOURISSEAU à Mme Valérie HALLER, M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI

OBJET : Donation de 617 oeuvres pour le musée des beaux-arts et d'archéologie, et de 370 ouvrages et 209 cartes géographiques pour la bibliothèque municipale, provenant de la collection de Michel et Christiane Jacquemin

Délibération n° 2020/006232

**Donation de 617 œuvres pour le musée des beaux-arts et d'archéologie,
et de 370 ouvrages et 209 cartes géographiques pour la Bibliothèque
municipale, provenant de la collection de Michel et Christiane Jacquemin**

Rapporteur : Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 3	14/10/2020	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'acceptation d'une importante donation constituée de 617 œuvres, 370 ouvrages anciens et 209 cartes géographiques provenant de la collection de Michel et Christiane Jacquemin. L'ensemble de livres et de cartes géographiques se compose de 365 volumes regroupant 255 éditions et de 209 cartes, du XVI^e au début du XX^e siècle, autour des thèmes suivants : le régionalisme comtois d'une part, les livres de voyages ensuite, et l'intérêt pour l'histoire d'autre part. La collection d'estampes s'élève à 600 œuvres, auxquelles il faut ajouter quelques dessins et documents graphiques, ce qui porte l'ensemble à 617 pièces.

Cette donation serait répartie entre le musée des beaux-arts et d'archéologie et la bibliothèque d'étude et de conservation. La valeur globale du don est estimée à 184 760 euros. La donatrice souhaite formaliser ce don dans un acte notarié. Les coûts afférents à la rédaction de l'acte sont à la charge de la Ville, et s'élèvent à la somme de 3 000 €.

Afin de valoriser cette donation, une exposition serait organisée au musée des beaux-arts et d'archéologie en collaboration avec la Bibliothèque de Besançon entre octobre 2021 et février 2022. En 2019, Mme Christiane Jacquemin, veuve de Michel Jacquemin, a contacté le musée des beaux-arts et d'archéologie ainsi que la bibliothèque, souhaitant leur donner les importantes collections d'estampes, de livres et de cartes géographiques constituées par son époux avec sa collaboration.

Michel Jacquemin (Besançon, 1939-2009), ingénieur diplômé de l'École Centrale, fut un chef d'entreprise et un homme politique. Il a exercé les mandats de président de la Chambre de commerce et d'industrie du Doubs (1976-1986), député du Doubs (1986-1997), conseiller municipal de Besançon (1989-2001), conseiller régional (1992-1998) et président du mouvement européen de Franche-Comté (2001-2006). Passionné par l'histoire, il commença à collectionner les livres anciens et les cartes dès les années 1970, puis rassembla en parallèle une collection de gravures, à partir de la fin des années 1980. Son épouse Christiane l'a accompagné dans ses choix.

I. Livres et cartes pour la bibliothèque

L'ensemble de livres et de cartes géographiques se compose de 365 volumes regroupant 255 éditions et de 209 cartes, du XVI^e au début du XX^e siècle, autour des thèmes suivants : le régionalisme comtois d'une part, les livres de voyages ensuite, et l'intérêt pour l'histoire d'autre part.

On y trouve les grands classiques de l'histoire régionale de la Franche-Comté dans des éditions originales ou rares, les œuvres de célébrités littéraires régionales (Charles Nodier, Xavier Marmier, Colette...), ainsi que des plaquettes rares ou curieuses (période de la Révolution française ; brochures sur le chemin de fer et les voies navigables), souvent truffées de documents divers. Les livres de voyage, tous complets de leurs atlas avec cartes et gravures, vont du XVII^e siècle à la veille de la guerre de 1914, et relatent les expéditions européennes vers les pôles et les mers arctiques, la Sibérie, Constantinople, l'Afrique, les pays du Nord, l'Amérique, la Chine et l'Asie ... En histoire, on note des ouvrages héraldiques recherchés et plusieurs livres consacrés à la révolution de 1848.

Leur intérêt vient aussi des provenances : les ouvrages comtois ont appartenu à des collectionneurs et bibliophiles locaux du XXe siècle (Bruno Monnier, Pierre André Pidoux de la Maduère, Jean Girardot) ; les livres de voyage proviennent de plusieurs collectionneurs spécialisés dans ce domaine au XXe siècle (Raoul Vaudable, Alfred Chouard, Armand Saint-Ferriol, Cyrille Narischkine ...)

Les cartes géographiques, en très bon état et pour la plus grande partie d'entre elles rehaussées en couleur, sont entièrement consacrées à la Franche-Comté ; elles s'échelonnent du milieu du XVIe siècle au milieu du XIXe siècle ; on y retrouve tous les grands noms de la cartographie des Pays-Bas et de France.

II. Estampes pour le musée des beaux-arts et d'archéologie

La collection d'estampes s'élève à 600 œuvres, auxquelles il faut ajouter quelques dessins et documents graphiques, ce qui porte l'ensemble à 617 pièces. Elle présente une grande cohérence autour de la technique de gravure à l'eau-forte et d'un goût pour les sujets du quotidien (paysages, portraits, scènes de genre). Elle a aussi un caractère encyclopédique, rassemblant des estampes datant du XVIe au XXe siècle, de 150 artistes différents, principalement français (60 %) mais aussi flamands et hollandais (30 %), ainsi que de nationalités européennes variées (10 %). Ainsi de très nombreux artistes sont présents dans la collection, certains connus, d'autres moins aujourd'hui, alors qu'ils furent souvent de très célèbres graveurs en leur temps : d'Étienne Delaune à Berthe Morisot, d'Anthony van Dyck à Auguste Lepère, en passant par Albrecht Dürer, Jacques Callot, Antoni Waterloo, François Boucher, Jean Honoré Fragonard, Marcellin Desboutsins, Paul Cézanne, Edgar Chahine ... Une partie de la collection a été également rassemblée autour d'un intérêt pour les artistes bisontins (notamment Jean Gigoux), l'histoire et le patrimoine bisontin et franc-comtois.

Conformément au code du patrimoine (articles L.451-1, R.451-2 et D.451-9), la commission scientifique régionale des musées de Bourgogne – Franche-Comté réunie le 7 juillet 2020 a donné un avis très favorable à ce projet de donation au musée des beaux-arts et d'archéologie, soulignant l'enrichissement notable qu'elle représente pour le fonds d'estampes du musée, particulièrement pour les périodes plus anciennes, non représentées jusqu'alors dans les collections.

En complément de la collection d'estampes, le don comprend un ensemble de 71 ouvrages de référence sur l'histoire de l'art de la gravure qui viendront enrichir la bibliothèque du musée des beaux-arts et d'archéologie.

III. Intérêt du don pour le musée et la bibliothèque

Cette proposition de don s'inscrit dans la lignée des collectionneurs-donateurs dont la générosité a enrichi les institutions patrimoniales bisontines : pour la bibliothèque de Besançon, dès sa fondation par un collectionneur, Jean-Baptiste Boisot, comme pour le musée, marqué par les legs majeurs de Pierre-Adrien Pâris et de Jean Gigoux. Pour la bibliothèque, l'importance des fonds comtois (livres et cartes) de la collection Jacquemin renforce un des axes importants de la politique patrimoniale de la bibliothèque, le fonds régional. Au musée, cette collection d'estampes viendrait enrichir de manière remarquable le fonds d'estampes existant (1000 pièces, datant essentiellement des XIXe et XXe siècles) : en comblant la quasi absence d'estampes d'anciennes, avec ses 300 œuvres antérieures à 1800, et en complétant les fonds d'artistes existants, pour les périodes plus récentes. Par ailleurs, il existe de nombreux points de rencontre entre les œuvres de cette donation et les peintures et dessins conservés au musée.

La valeur globale du don est estimée à 184 760 euros, ainsi répartis :

- 100 125 euros pour la collection d'arts graphiques et les ouvrages de référence sur l'histoire de la gravure donnés au musée des beaux-arts et d'archéologie,
- 84 635 euros pour les livres et cartes donnés à la bibliothèque d'étude et de conservation.

La liste exhaustive des œuvres, ouvrages et cartes est disponible sur demande.

Afin de valoriser cet enrichissement important pour le patrimoine bisontin et de le faire connaître à un large public, une exposition présentant les plus belles pièces de la donation Jacquemin serait

organisée au musée des beaux-arts et d'archéologie, en collaboration avec la bibliothèque, d'octobre 2021 à janvier 2022. Un catalogue serait également publié à cette occasion.

La donatrice souhaite formaliser ce don dans un acte notarié. Les coûts afférents à la rédaction de l'acte sont à la charge de la Ville, et s'élèvent à la somme de 3 000 €.

Le don est assorti des conditions suivantes :

- toute exposition ou publication d'un élément de la collection sera accompagnée de la mention « collection de Michel et Christiane Jacquemin »
- la collection de 617 œuvres (estampes et quelques dessins) et l'ensemble des 71 ouvrages de référence sur la gravure sont destinés au musée des beaux-arts et d'archéologie
- les 365 volumes et 209 cartes anciennes sont destinés à la bibliothèque d'étude et de conservation.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur ce don et l'inscrit au patrimoine de la Ville,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié de donation,
- accepte la prise en charge des coûts afférents à la rédaction de l'acte notarié.

Pour extrait conforme,
La Maire,

Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0